

l'enjeu Quel avenir pour le centre-ville ?

J.-P. D.V.



Une place moins grande
à la voiture dans le centre.

Agora.

Avec une note de 67,51 %, le commerce de Wavre peut se targuer d'avoir une « *attractivité élevée* ». C'est ce qui ressort de la dernière étude de l'Association du Management de centre-ville. Wavre y fait partie du top 6 wallon. Pourtant, à se promener dans le cœur historique, force est de constater la présence de nombreux magasins vides.

Pour les commerçants, qui font la renommée de la cité du Maca depuis la remise de la franchise des libertés en 1222 par les seigneurs Jean et Alice, la vie reste complexe. Ceux qui ont la chance d'avoir leur propre bâtiment attendent avec impatience que soit lancé le chantier de « Wavre 2030 », tandis que les autres n'osent pas signer un bail commercial, aux charges trop élevées.

C'est que le renouveau se fait attendre. La première pierre du nouveau centre commercial, combiné à du logement et du parking, sur le parking des Carabiniers, n'a toujours pas été posée, question de rentabilité. Quant à la rénovation du cœur de ville, les premières esquisses commencent à sortir.

« Après de longs mois de réflexion et de gestation, le collège a pu présenter l'état des dossiers qui ne manqueront pas de moderniser le visage de notre ville, afin de lui permettre de répondre aux enjeux actuels et aux attentes des citoyens », note la bourgmestre en fonction Françoise Pigeolet (LB). Leur concrétisation s'étalera sur la prochaine mandature. Nous sommes cependant contraints à des procédures légales et administratives, tandis que nous devons gérer les deniers publics. Cette donnée conditionne la mise en œuvre de ces projets. Enfin, nous souhaitons intégrer les avis

des habitants. D'où la création d'une Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM). »

COMMERCES DÉLOCALISÉS ?

Voilà qui ne sera pas du luxe pour l'opposition Écolo, CH+, PS et Défi qui pointe ce manque de la CCTAM depuis des lustres. Pour Christophe Lejeune, Benoît Thoreau, Kyriaki Michelis et Luc D'Hondt, les leaders de ces formations, le fait que 18,3 % des commerces soient tournés vers l'Horeca atteste du fait que *« le centre de Wavre affiche un des taux les plus bas de Wallonie. Normal : les nouveaux restaurants s'installent au zoning nord, près des travailleurs. De plus, la majorité vient d'accepter, dans le zoning sud, la création d'un centre commercial qui fera concurrence aux commerces du centre. Voilà qui ne fera que déplacer l'emploi du centre vers la périphérie. »*

Faux, rétorque la majorité. Qui réplique en affirmant que le projet sur l'ancien site Philips est destiné à accueillir des PME sur 35.000 m², avec seulement 7 cellules commerciales, pour des magasins de bricolage, fourniture, bazar, intérieur de maison, électroménager et concessionnaire auto-moto, dans des superficies plus importantes, impossibles à trouver en centre urbain.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)